

RAPPORT DE LA COMMISSION DE PRESENTATION
chargée d'examiner l'objet suivant :
Election complémentaire d'un juge suppléant au Tribunal neutre - Législature 2012-2017

Préambule

La base légale du Tribunal neutre est la loi du 12 décembre 1979 d'organisation judiciaire (LOJV). La LOJV prévoit, en effet, que le Tribunal neutre fait partie des autorités judiciaires du canton (article 2, alinéa 1, lettre b de la LOJV). Le Tribunal neutre est composé de cinq juges et de deux juges suppléants qui sont nommés au début de chaque législature pour une durée de cinq ans (article 86, alinéa 1 de la LOJV). En cas de démission de l'un de ses membres, la procédure d'élection des juges cantonaux et de leurs suppléants est applicable (article 86, alinéa 1 de la LOJV).

L'objet de ce rapport est le préavis de la Commission de présentation à l'élection complémentaire d'un juge suppléant au Tribunal neutre, faisant suite à l'élection en novembre 2014 de Monsieur Jean-Yves Schmidhauser, alors juge suppléant au sein de ce tribunal, au poste de juge.

Fonctionnement de la Commission de présentation

La Commission de présentation s'est réunie le mercredi après-midi 4 mars 2015, à la Salle du Sénat, au Palais de Rumine, à Lausanne, pour traiter de son préavis à l'élection complémentaire d'un juge suppléant au Tribunal neutre. La Commission était composée des députés suivants : M. Jacques Ansermet (Président) ; Mmes Stéphanie Apothéloz, Anne Baehler Bech, Gloria Capt et Fabienne Despot ; MM. Jérôme Christen, Laurent Miéville, Jacques Perrin et Nicolas Rochat Fernandez (Vice-président). En sus, la Commission de présentation était également accompagnée dans ses auditions et réflexions par quatre experts indépendants : MM. Louis Gaillard, Philippe Reymond, Philippe Richard et Jean-Jacques Schwaab.

M. Fabrice Lambelet a tenu les notes de séance et a rédigé la synthèse avec compétence et efficacité, ce dont nous le remercions chaleureusement.

Travail de la Commission de présentation

La Commission de présentation a procédé à l'habituelle mise au concours du poste dans la Feuille des avis officiels (FAO). L'annonce a été publiée le vendredi 16 janvier 2015 dans cette dernière. A la fin du délai de dépôt des candidatures, soit le mercredi 14 février 2015, une seule personne avait déposé son dossier de candidature.

La Commission de présentation a entendu le candidat selon les modalités d'entretien définies par la commission au début de la législature politique. Les thèmes suivants ont été abordés : les motivations du candidat, ses connaissances de l'environnement et sa vision de la justice, ses compétences juridiques, sa personnalité et ses aptitudes personnelles. Le temps d'audition a avoisiné les 45 minutes. Cette audition a permis de cerner la personnalité du candidat, dont les qualités d'indépendance et de vision de la justice vaudoise ont été analysées avec soin.

Le candidat, entendu par la commission, est :

- Jacques DUBEY

Préavis de la Commission de présentation

A l'issue de l'audition, les experts ont rendu, à l'unanimité, un préavis positif à l'égard du candidat. De manière générale, les experts ont souligné ses compétences et l'excellence de sa candidature.

Après avoir pris en compte les conclusions du rapport des experts, les membres de la commission ont délibéré à leur tour. A l'unanimité, ils ont émis un préavis positif sur cette candidature en soulignant ses excellentes compétences juridiques. La Commission de présentation relève, avec satisfaction, que le profil académique recherché pour ce candidat est pleinement atteint avec M. Jacques Dubey.

Conclusion

La Commission de présentation préavise positivement, à l'unanimité, à l'élection de Monsieur Jacques Dubey comme juge suppléant au Tribunal neutre pour la durée restante de la législature, soit jusqu'au 30 juin 2017.

Chésereux, le 17 mars 2015

Le Président rapporteur :
(signé) Jacques Ansermet

Le dossier du candidat est à disposition des députés qui veulent le consulter. Le dossier est en mains du Secrétariat général du Grand Conseil. Il sera aussi disponible sur demande à ce dernier, le jour de l'élection au Secrétariat du Palais de Rumine.